

4 21 actions engagements

POUR **MARCHER** ET **PÉDALER** À BEAUCOUZÉ

1

Apaiser la ville : Favoriser le vélo et la marche

- 1.1 : Élargir la zone 30
- 1.2 : Apaiser, rendre lisible et finaliser la boucle autour du centre-ville
- 1.3 : Requalifier l'axe est-ouest
- 1.4 : Pacifier l'axe nord-sud
- 1.5 : Rendre attractif le Cœur de Ville
- 1.6 : Déployer des aménagements d'apaisement et de sécurisation pour les usagers



2

Relier Beaucouzé à sa Métropole : Encourager le vélo au quotidien

- 2.1 : Sécuriser les points noirs d'entrée de ville
- 2.2 : Créer des aménagements cyclables pour connecter la zone 30 au réseau structurant d'Angers Loire Métropole
- 2.3 : Constituer des itinéraires cyclables reliant les communes voisines
- 2.4 : Assurer l'intermodalité métropolitaine
- 2.5 : Renforcer et déployer l'aménagement de stationnement vélo de qualité



3

Développer la mobilité active des enfants et adolescents

- 3.1 : Requalifier les parvis des écoles
- 3.2 : Élaborer avec les équipes pédagogiques un « Plan de Déplacement » pour l'ensemble des groupes scolaires
- 3.3 : Soutenir l'apprentissage du vélo et encourager la pratique



4

Dynamiser et valoriser : Le changement de mobilité

- 4.1 : Organiser des événements variés autour du vélo et de la marche
- 4.2 : Savoir et pouvoir réparer son vélo
- 4.3 : Faire émerger l'usage du vélo-cargo
- 4.4 : Organiser une bourse aux vélos
- 4.5 : Inciter à la création d'actions autour du vélo à destination des publics fragiles
- 4.6 : Donner le bon exemple aux habitants dans la pratique des mobilités actives
- 4.7 : Informer les entreprises sur la volonté de la commune à encourager les modes actifs pour les déplacements du quotidien



Consultez l'intégralité des actions du **Plan Vélo et Marche**



Les enfants : le moteur du changement



La sensibilisation aux bonnes pratiques est un sujet à aborder le plus tôt possible afin de constituer de bons réflexes de mobilité dès le **plus jeune âge**. Sensibiliser les jeunes permettra de toucher **plus largement les familles** et ainsi mobiliser une grande partie des habitants.

Les actions de cet engagement ont comme objectif l'autonomisation des enfants et des adolescents pour se rendre à l'école, au collège et au lycée.

Le changement de mode de déplacement des scolaires s'accompagne de plusieurs mesures à l'échelle de la commune : **requalification des espaces publics devant les écoles, concertation avec les équipes éducatives et les parents d'élèves, programme d'apprentissage du vélo et découverte du territoire par le vélo et la marche.**

Action : Élaboration d'un PDES

Le **Plan de Déplacement Scolaire (PDES)** est un outil pertinent mobilisant les parents d'élèves, la communauté éducative, les élèves, la commune et certains acteurs locaux autour des déplacements scolaires.

La démarche est structurée en plusieurs étapes permettant une concertation entre les différents acteurs: **diagnostic, ateliers de sensibilisation, plan d'action et bilan.**

PLUS D'INFOS :

Ville de Beaucouzé
Esplanade de la liberté - 49070 Beaucouzé
02 41 48 00 53 / maire@beaucouze.fr
beaucouze.fr/transition-ecologique

Ne pas jeter sur la voie publique / Création: Ville de Beaucouzé - Edition Février 2023
© Photos: Agence Ecomobilité Savoie_Défi des écoliers / Freepik

Le plan vélo & marche DE BEAUCOUZÉ



L'objectif du Plan Vélo et Marche est de créer un changement de comportement des habitants et usagers.

M. le Maire, Yves Colliot